

## Zimbabwe: attaques virulentes contre les organisations syndicales (19.10.11)

***Bruxelles, le 19 octobre 2011 (CSI en ligne): La CSI présente aujourd'hui un rapport sur les normes fondamentales du travail au Zimbabwe dont la publication coïncide avec l'examen, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des politiques commerciales du pays. Le rapport met au jour des attaques systématiques contre les syndicats et un piètre respect des normes internationales du travail.***

Le rapport de la CSI a établi que les autorités ont régulièrement recours à « des arrestations et à des détentions, à des actes de violence, de torture, d'intimidation et de harcèlement » pour restreindre les activités syndicales et freiner l'adhésion aux organisations. Au Zimbabwe, les droits d'organisation, de négocier collectivement et de faire grève sont contestés et de nombreux militants syndicaux sont victimes de violentes campagnes antisyndicales. Les autorités se servent de la loi sur la sécurité et l'ordre public (Public Order and Security Act – POSA) pour criminaliser les activités syndicales. Du reste, les auteurs du rapport soulignent les conclusions d'une récente Commission d'enquête de l'OIT qui a établi que les actes de violence et de torture visant les syndiqués et les dirigeants syndicaux, commis par des membres des forces de sécurité et coïncidant avec les manifestations nationales organisées par le Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU), relèvent d'une action coordonnée des forces de sécurité.

En outre, le gouvernement n'est pas parvenu à mettre en œuvre sa loi sur la discrimination, le travail des enfants et le travail forcé. L'inspection du travail et d'autres agents responsables de l'application des lois ne disposent pas de moyens suffisants alors que des rapports indiquent que les forces de l'ordre participent à la traite des êtres humains et à d'autres délits. L'éradication du travail des enfants et du travail forcé ne semble pas figurer au nombre des priorités du gouvernement.

Il est possible de lire le rapport complet à l'adresse: <http://www.ituc-csi.org/report-for-the-wto-general-council,9907.html>

La CSI représente 175 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 305 organisations nationales de 151 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>